

## INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment de la SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### SICAV ODDO BHF - METROPOLE FRONTIERE EUROPE

(ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

**CODE ISIN: A - FR0007085808 - EUR - Capitalisation**

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment a pour objectif d'obtenir, par une gestion active, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence, le STOXX Europe Large 200 dividendes nets réinvestis.

Le compartiment a pour stratégie de procéder à la sélection rigoureuse de valeurs décotées. Il s'agit essentiellement d'actions, toutes capitalisations confondues, des pays de l'Union Européenne, choisies en fonction de la qualité intrinsèque des émetteurs et qui peuvent être redécouvertes par le marché. L'investissement en actions de l'Union Européenne est au minimum de 75% et l'exposition est quant à elle de 60% au minimum. La zone géographique prépondérante d'investissement couvre les pays d'Europe centrale entrés dans l'Union Européenne depuis mai 2004.

La partie non investie en actions pourra être investie à concurrence de 10% de l'actif du compartiment en parts ou actions d'OPCVM y compris les autres OPCVM gérés par le groupe ODDO BHF et à hauteur de 15% en produits monétaires.

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés de façon à exposer ou couvrir l'actif du compartiment sur un indice ou une valeur spécifique.

Les instruments dérivés utilisés sont uniquement les options listées et les futures dont la durée de vie ne pourra pas être supérieure à 2 ans.

Le compartiment n'utilisera pas d'instruments dérivés spécifiques, tels que ceux négociés sur les marchés de gré à gré.

Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

La classe d'actions A capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour jusqu'à 12h CET/CEST et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à un cours inconnu.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

#### Pourquoi le Compartiment est classé dans la catégorie 6 :

L'indicateur de risque 6 reflète une volatilité hebdomadaire sur 5 ans comprise entre 15% et 25%.

Cet indicateur permet de mesurer le potentiel de performance attendu et le risque auquel l'investissement est exposé.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Le capital investi n'est pas garanti.

#### Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : Quand une part non négligeable de l'investissement est réalisée dans des instruments financiers pouvant présenter une faible liquidité selon certaines circonstances.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement |        |
|--------------------------------------------------------|--------|
| Frais d'entrée                                         | 4,00 % |
| Frais de sortie                                        | Néant  |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

| Frais prélevés par le Compartiment sur une année |        |
|--------------------------------------------------|--------|
| Frais courants                                   | 2,13 % |

| Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances |       |
|-----------------------------------------------------------------|-------|
| Commission de surperformance                                    | Néant |

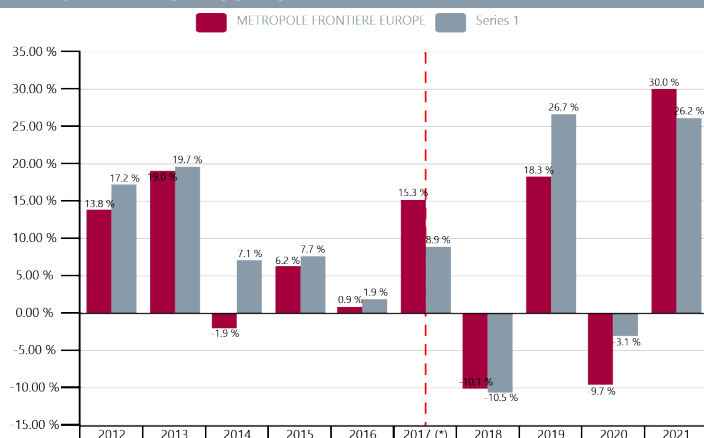
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en décembre 2021.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la SICAV donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de performance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com).

## PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Ce Compartiment a été créé le 31/03/2017.

La devise de référence est EUR.

(\*) Le compartiment est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE FRONTIERE EUROPE créé le 31 juillet 2003. La part A créée le 31 juillet 2003 devient la catégorie d'action A. Indicateur de référence : STOXX Europe Large 200 dividendes nets réinvestis. La gestion du compartiment n'étant pas indiciaire, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

A compter du 15 février 2022, ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS est devenue la société de gestion de la SICAV.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Dépositaire : CACEIS BANK

De plus amples informations sur la SICAV tels que le prospectus (Français et Anglais) et les documents périodiques (Français et Anglais) sont disponibles sur [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com) ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de la Société de Gestion - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.

La valeur liquidative du Compartiment est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

METROPOLE FRONTIERE EUROPE est éligible au PEA

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français et Anglais) et les documents périodiques (Français et Anglais) sont disponibles sur [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com) ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de la Société de Gestion - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.

La valeur liquidative du Compartiment est disponible sur le site internet de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion ([am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com)) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values et moins-values, son propre calcul de valeur nette d'inventaire et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

### Fiscalité :

Le Compartiment en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention d'actions du Compartiment peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Compartiment est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/02/2022.